



Conférence générale

30e session
Projet de résolution

Генеральная конференция

30-я сессия
Проект резолюции

dr

Paris 1999

General Conference

30th Session
Draft resolution

المؤتمر العام

الدورة الثلاثون
مشروعات القرارات

Conferencia General

30ª reunión
Proyecto de resolución

大会

第三十届会议
决议草案

30 C/DR.35*
(COM.II)
26 octobre 1999
Original anglais

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Amendement au Projet de programme et de budget pour 2000-2001 (30 C/5)

présenté par le BANGLADESH

Titre II.A - Grands programmes, projet transdisciplinaire et activités transversales

Grand programme	I	- L'éducation pour tous tout au long de la vie
		- Projet transdisciplinaire "Vers une culture de la paix"
		- Unité 2 - Eduquer pour une culture de la paix
Axe d'action	4	- 30 C/5, paragraphe 05204
Coût estimatif		-
Source de financement proposée		-

Modification proposée

Proclamation d'une journée internationale de la langue maternelle en vue de promouvoir l'action de l'Organisation en faveur de la diversité linguistique et culturelle et du multilinguisme dans tous ses domaines de compétence

et

La journée internationale de la langue maternelle sera célébrée le 21 février de chaque année dans les Etats membres et au Siège de l'UNESCO.

* Les observations du Directeur général sur ce projet de résolution, qui est parvenu au Secrétariat le 9 septembre 1999, seront publiées dans le document 30 C/8, COM.II.

Note explicative

Considérant que les langues sont au coeur même des objectifs de l'UNESCO et qu'elles constituent les instruments les plus puissants pour préserver et développer notre patrimoine matériel et immatériel,

Ayant aussi à l'esprit que tout ce qui sera fait pour promouvoir la diffusion des langues maternelles servira non seulement à encourager la diversité linguistique et l'éducation multilingue mais aussi à sensibiliser davantage aux traditions linguistiques et culturelles du monde entier et à inspirer une solidarité fondée sur la compréhension, la tolérance et le dialogue,

Considérant en conséquence que l'un des moyens les plus efficaces de promouvoir et développer les langues maternelles est d'instituer une "Journée internationale de la langue maternelle" en vue d'organiser ce jour-là diverses activités dans les Etats membres et une exposition au Siège de l'UNESCO,

Reconnaissant le sacrifice sans précédent que le Bangladesh a consenti le 21 février 1952 pour la cause de la langue maternelle,

Notant que cette idée n'a pas encore été adoptée au niveau international,

Propose que le 21 février soit proclamé "Journée internationale de la langue maternelle" dans le monde entier pour commémorer le martyre de ceux qui, ce même jour de 1952, ont donné leur vie pour cette cause.